



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY



INFORMATIONS CONCERNANT LE SÉJOUR DE VOTRE PROCHE

UNITÉ DE PSYCHIATRIE DU SUJET ÂGÉ

L'Unité de Psychiatrie du Sujet Âgé (UPSA) est une unité d'hospitalisation de psychiatrie de courte durée,

d'une capacité d'accueil de 25 lits.

Elle accueille, sur indication d'un psychiatre de l'hôpital, des personnes de plus de 65 ans en souffrance psychique.

Elle comprend un secteur d'hospitalisation libre et un secteur d'hospitalisation dédié aux soins sans consentement (Soins à la Demande du Représentant de l'État et Soins à la Demande d'un Tiers).

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

La prise en charge de votre proche au sein de l'unité est assurée par une équipe pluri-disciplinaire, coordonnée par le cadre de santé, sous la responsabilité médicale du psychiatre référent de l'unité.

Le **psychiatre** détermine et organise la prise en charge thérapeutique de votre proche, veille à son application et évalue l'évolution de son état de santé.

Un **médecin gériatre** garantit un suivi somatique en complémentarité.

L'**assistante sociale** pourra vous recevoir, vous conseiller, faciliter vos démarches administratives en vue d'organiser le retour à domicile de votre proche ou bien envisager son entrée en institution (ex : EHPAD).

La **psychologue** peut être disponible pour vous apporter un soutien.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de chacun selon vos besoins, questionnements, en concertation avec votre proche.

LA PRISE EN CHARGE THÉRAPEUTIQUE

L'OBJECTIF DE L'HOSPITALISATION EST DE :

- Passer le cap d'une décompensation psychiatrique de votre proche.
- Redonner autonomie et indépendance à votre proche.
- Repenser si nécessaire le projet de vie de votre proche sans trop l'éloigner de son environnement habituel.

Durant l'hospitalisation, il s'agit d'accompagner chacun pour un mieux-être psychique, tout en maintenant au maximum les capacités de votre proche à réaliser les actes de la vie courante.

Le projet de soins est élaboré en étroite collaboration avec votre proche, son entourage et l'équipe pluridisciplinaire.

L'hospitalisation s'articule autour de soins individuels (entretiens) et/ou groupaux (activités à visée thérapeutique).

L'ensemble du déroulé de la journée est organisé dans une dynamique thérapeutique :

LEVER

Au réveil, votre proche est invité à réaliser ses soins d'hygiène, avec une aide partielle ou totale, ou sur simple sollicitation selon l'évaluation de l'équipe soignante.

REPAS / COLLATIONS

Ils se prennent en salle à manger (sauf contre-indication médicale) en tenue de ville.

Le linge personnel doit être régulièrement entretenu par son entourage ou son mandataire (listing d'un trousseau type en annexe).

- Petit déjeuner à partir de 8h15
- Boissons fraîches à 10h30
- Déjeuner à 12h
- Collation à 16h qui s'inscrit dans le processus de soin. L'entourage est invité à bien vouloir patienter durant ce temps, dans le hall d'accueil du service. Des sièges sont installés à cet effet.
- Dîner à 19h

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il vous est demandé de signaler à l'équipe tout apport extérieur (alimentation, objets).

DÉPLACEMENT / MOBILISATION

Dans le cadre du maintien de l'indépendance, la marche et les mobilisations de votre proche seront entretenues et sollicitées par l'équipe soignante. Une aide, soignante ou matérielle (déambulateur, canne, fauteuil), sera proposée selon la pathologie et l'évaluation de l'équipe.

VISITES

Elles sont autorisées de 14h à 18h30.

Vos visites peuvent être temporairement restreintes : cette décision relève d'un avis médical inscrit au contrat de soins de votre proche. Cette décision vous sera expliquée.

La visite de mineurs de moins de 15 ans reste soumise à décision médicale.

Les animaux ne sont pas admis dans le service.

TÉLÉPHONE

Les chambres ne sont pas équipées de téléphone. Les patients peuvent

conserver leur portable. Cependant le psychiatre peut choisir temporairement d'en réduire voire d'en interdire provisoirement l'usage (appels inadaptés, mésusage). Cette décision médicale pourra vous être expliquée.

Il est possible d'appeler le personnel du service au **04 70 97 22 70** pour :

- prendre des nouvelles.
- communiquer avec vos proches (sauf contre-indication médicale temporaire qui vous sera argumentée). Néanmoins, aucune information d'ordre médical ne pourra vous être transmise par téléphone.

TÉLÉVISION / MÉDIAS

Il n'y a pas de télévision en chambre afin de limiter l'isolement et favoriser le lien social. Toutefois, il existe un salon TV accessible à chacun.

Votre proche peut consulter le journal local « La Montagne » du lundi au vendredi.

Le service dispose d'une connexion WIFI.

Les soins proposés à votre proche visent à rétablir un équilibre psychique, tout en recherchant à maintenir l'indépendance de chacun.

N'hésitez pas à solliciter l'équipe si un aspect de la prise en charge vous questionne. Elle se rendra disponible tout au long du séjour de votre proche.

